

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-JOSEPH**

**Procès-verbal de la session ordinaire  
du mercredi 10 juin 2009**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Joseph tenue à l'école Saint-Joseph le dix juin de l'an deux mille neuf à dix-neuf heures.

**PRÉSENCES**

Mmes Francine Nolet, service de garde  
Danielle Côté, parent  
Lucie Dion, enseignante

MM. Normand Cossette, enseignant  
Stéphane Saulter, parent  
Christian Leclerc, parent

Aussi présents :

Mme Martine St-Laurent, commissaire  
M. Yannick Roy, directeur

**ABSENCES**

Mme Hélène Vallée, enseignante

**OUVERTURE DE  
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Christian Leclerc. Il est 19 h 00.

**ADOPTION DE  
L'ORDRE DU  
JOUR**

CE-460-09 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,  
QUE l'ordre du jour de cette séance soit et est adopté  
tel que présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL  
de la séance  
d'ajournement du  
9 juin 2009**

CE-461-09 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,  
  
QUE le procès-verbal soit et est adopté tel que  
présenté.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES  
DÉCOULANT DU  
DERNIER  
PROCÈS-  
VERBAL**

**INTERVENTION DE  
L'ASSEMBLÉE**

**PRÉSENTATION  
DES DOSSIERS**

**Grille-  
matières  
2009-2010**

La grille-matières pour l'année 2009-2010 est présentée aux membres de l'assemblée. La grille proposée tient compte des priorités dégagées par l'équipe-école et du régime pédagogique.

CE-462-09 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,  
  
QUE soit approuvée la grille-matière telle que  
proposée.

ADOPTÉE.

**Calendrier scolaire  
2009-2010**

Présentation du calendrier scolaire aux membres du conseil d'établissement.

**Rapport annuel  
du C.É.**

La Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant le bilan de ses activités. Ce bilan sera présenté en septembre, lors de l'assemblée de parents. La Loi prévoit également que l'école a le devoir

d'informer la communauté des services qu'elle offre. Les membres du conseil échangent pour trouver une façon de remplir cet engagement à l'automne prochain et conviennent de présenter une brochure lors de l'assemblée annuelle en septembre prochain.

**Date de  
l'assemblée  
générale annuelle  
en septembre 2009**

Suite à une discussion sur la forme que prendra l'assemblée générale annuelle en septembre, les membres du conseil échangent sur une date à retenir pour cet événement.

CE-463-09 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la date de l'assemblée générale des parents soit et est fixée au 23 septembre 2009 à 19h00 à l'école de Saint-Joseph.

ADOPTÉE.

**Matériel  
didactique  
2009-2010**

Le directeur informe les membres sur les travaux réalisés jusqu'à date pour compléter les listes de matériel didactique et de fournitures scolaires. Celles-ci seront transmises aux parents à la fin de l'année scolaire.

Les parents devront acquérir le matériel didactique directement à la « Boutique de bureau Gyva » qui offrira le matériel didactique à un prix inférieur par rapport au prix de détail. Les parents pourront aussi payer, s'ils le désirent, les frais de surveillance du dîner et les autres frais.

Monsieur Roy nous présente également une liste des manuels scolaires achetés par l'école afin de donner des outils adéquats aux enseignants et élèves en regard de la réforme de l'éducation (mesure 50560 – achat de manuels scolaires).

CE-464-09 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE soient acceptées les listes de matériel didactique et de fournitures scolaires telles que présentées.

ADOPTÉE.

**Prévisions  
budgétaires pour  
l'année scolaire  
2009-2010**

Monsieur Yannick Roy présente la prévision budgétaire pour l'année 2009-2010. Suite aux priorités dégagées par l'équipe-école et par le conseil d'établissement qui s'appuient sur notre plan de réussite, nous convenons d'adopter un budget équilibré pour l'année 2009-

2010. Qui fera en sorte que nous terminerons l'année avec un surplus cumulé estimé de 28 547\$.

CE-465-09 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE soit adoptée la prévision budgétaire de l'école de Saint-Joseph 2009-2010 telle que présentée.

ADOPTÉE.

**Prévisions  
budgétaires du  
service de garde  
pour l'année scolaire  
2009-2010**

La prévision budgétaire du service de garde est également présentée à l'assemblée. Nous convenons d'adopter un budget équilibré de 73 868\$ pour l'année courante. Qui fera en sorte que nous terminerons l'année avec un surplus cumulé estimé de 5339\$.

CE-466-09 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE soit adoptée la prévision budgétaire du service de garde de l'école de Saint-Joseph 2009-2010 telle que présentée.

ADOPTÉE.

**Sorties  
éducatives**

Le directeur présente aux membres du conseil la programmation des sorties éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école (art. 87 de la L.I.P) pour juin 2009. Les propositions ont été élaborées avec la participation des membres du personnel de l'école.

CONSIDÉRANT la valeur éducative des sorties proposées,

CE-467-09 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE soit approuvée la programmation des sorties éducatives proposée par la direction de l'école.

ADOPTÉE.

**Plan de réussite  
2009-2010**

La direction nous fait part de l'arrimage du plan de réussite de l'école institutionnelle de Saint-Joseph au plan stratégique de la Commission scolaire Harricana.

CE-468-09 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le plan de réussite 2009-2010 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE.

**Modalités à  
convenir pour la  
surveillance du  
midi.**

Les membres du conseil sont informés des modalités pour la surveillance du midi. Une réflexion sera amorcée par rapport au nombre de dîneurs qu'il sera possible d'accueillir sur l'heure du midi.

**AFFAIRES  
NOUVELLES**

**Fin des classes  
le 23 juin**

Les membres du conseil sont informés que les classes se termineront une heure plus tôt le 23 juin 2009, dernier jour de l'année scolaire. Le service de garde sera ouvert jusqu'à 18 h, selon l'horaire habituel.

**Remise du  
dernier bulletin**

Les bulletins seront envoyés par la poste au début de juillet.

**Remboursement des  
frais de gardiennage  
aux membres du  
C.E.**

Les formulaires pour les remboursements des frais de gardiennage et de frais de transport seront envoyés aux membres du conseil d'établissement.

**Contrat d'entretien  
ménager de l'école**

Un nouveau contrat sera accordé à l'entreprise SOGITEX pour l'année 2009-2010.

**INFORMATION-  
CORRESPONDANCE**

**Informations :**

Olympiades  
Spectacle de la Semaine des arts

**Correspondance :**

Sécurité à vélo SAAQ

**CLÔTURE DE  
LA RÉUNION**

CE-469-09 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,  
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 40.

---

Christian Leclerc  
président

---

Yannick Roy  
secrétaire d'assemblée